



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétences

Question écrite n° 95066

Texte de la question

M. Édouard Courtial appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur l'impact de la loi « NOTRe » pour les entreprises locales. La mise en œuvre des dispositions de ce texte, notamment la fusion des EPCI a un impact sur la trésorerie des entreprises contractantes avec ces entités. En effet, la désorganisation résultant de ces fusions crée une confusion pour les entreprises qui ne savent plus à quelle collectivité s'adresser pour facturer ou développer les relations commerciales. Cela fait peser sur ces dernières un risque grave d'autant que de nombreux EPCI tardent à s'acquitter dans les délais impartis par la loi des factures dans l'attente de la fusion. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour remédier sans tarder à cette double peine pour les entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95066

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3216

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)